

Questions orales

25 p. 100 et l'année prochaine, en se fondant sur les extrapolations, ils devraient être réduits de 66 p. 100. Le ministre pourrait-il expliquer aux 100 000 travailleurs du Nouveau-Brunswick qui risquent de perdre leur emploi si les accords ne sont pas renégociés, pourquoi ces crédits sont réduits à ce point? Par ailleurs, le gouvernement a-t-il l'intention de mettre fin à ces accords une fois pour toute, et comment pourrait-il justifier la perte de centaines de milliers d'emplois partout au Canada?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, je me réjouis que le député reconnaisse les progrès importants réalisés depuis quatre ans. Nous avons fait planter des centaines de millions de jeunes plants, créé bel et bien des milliers d'emplois dans les secteurs de la silviculture et de la foresterie paysane. Nous sommes parvenus à reboiser des centaines de millions d'hectares de terrain. Évidemment, nous sommes en train de renégocier avec les provinces six des accords qui ont pris fin et nous espérons très bientôt être en mesure de conclure une toute nouvelle génération de ces accords-cadres qui se sont avérés si fructueux par le passé.

* * *

[Français]

TRANSPORTS CANADA**L'ANNULATION DU PROJET DE RELOCALISATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et concerne la décision du gouvernement conservateur d'annuler le projet de relocaliser Transports Canada dans de nouveaux locaux. Le ministre peut-il dire à cette Chambre pourquoi le gouvernement a suscité toute cette controverse en annulant le processus de soumissions. Et, particulièrement, pourrait-il dire à cette Chambre pourquoi le gouvernement a décidé de négocier seulement avec un intéressé, soit M. Robert Campeau, supporteur du libre-échange du premier ministre, plutôt que d'utiliser un système plus démocratique et plus ouvert, soit des soumissions publiques?

[Traduction]

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je reconnais que la décision est très importante et qu'elle entre dans les restrictions générales que ce budget impose à mon ministère comme à d'autres. La décision n'a pas été facile, mais elle fait

partie du processus budgétaire et reflète la politique générale d'austérité qu'on applique aux travaux publics.

• (1530)

M. Boudria: Je suppose, comme le premier ministre avait l'habitude de dire, qu'on ne mord pas la main qui vous nourrit.

LE RENOUVELLEMENT DU BAIL

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Je pose ma question supplémentaire au ministre des Finances.

Il affirme dans les documents budgétaires que l'annulation du projet permet des économies de 2 millions de dollars. Étant donné que le renouvellement du bail ne représente pas la moindre économie mais qu'il coûtera en réalité plus cher qu'un nouveau bail selon les offres déjà connues, pourquoi le ministre des Finances prétend-il économiser alors qu'il dépense plus d'argent?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'aimerais que la réponse à cette question soit aussi simple que le croit le député. Ce projet des Travaux publics est frappé de compressions.

D'autres, à Vancouver notamment et ailleurs au pays, ont aussi été frappés. Il n'est pas du tout certain, tout dépend des chiffres qu'on emploie, que les économies que le député attache à la réalisation du projet soient supérieures à celles qui découlent de son annulation. Tout dépend des chiffres auxquels on se fie et des arguments qu'on accepte. Le député a le même problème au sein de son propre parti, comme il le sait.

* * *

LE REVENU NATIONAL**LA POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE—LA TOLÉRANCE ZÉRO**

M. Bob Hicks (Scarborough—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

Je sais que tous les députés applaudiront à la lutte que le ministre mène contre le problème de la drogue. Cependant, nous avons lu la semaine dernière dans les journaux que, selon le ministre, le gouvernement songe sérieusement à appliquer une politique de tolérance zéro pour s'attaquer au problème de la drogue au Canada.

Étant donné que ce programme extrêmement controversé a connu très peu de succès aux États-Unis, je veux demander au ministre s'il est assez naïf pour croire que la tolérance zéro à elle seule peut résoudre le problème de la drogue au Canada.